

PATRIMOINE

LE MUSÉE FRANÇAIS DE LA PHOTOGRAPHIE

Avec plus de 25 000 objets, un million de photographies, une bibliothèque et un fonds documentaire technique unique, le musée français de la Photographie rassemble une des plus importantes collections sur le plan international.

Le musée, agréé "Musée de France" depuis 2003, propose une programmation d'expositions temporaires qui permet de faire tourner les trois fonds du musée : images, appareils et documentation.

www.museedelaphoto.fr/



Chambre d'atelier Globus K 18x24 - v. 1895

© Conseil départemental de l'Essonne, musée français de la Photographie, Benoît Chain

PATRIMOINE

LE MUSÉE DE L'OUTIL

Le Musée de l'outil s'inscrit dans une démarche de conservation du patrimoine et propose au public de découvrir des métiers disparus ou oubliés. Des milliers d'outils « en situation » sur trois niveaux d'exposition, des métiers du bois, du fer et de la vigne, de l'orfèvrerie aux bâtisseurs de cathédrales en passant par l'écriture, une bibliothèque réunissant des centaines d'ouvrages.

www.lesamisdeloutil.net/



Le Musée de l'outil

© Les Amis de l'Outil

En page 1, les pictogrammes permettent de choisir une randonnée adaptée à ses capacités. Picto 1 = Effort ; picto 2 = Technicité (présence ou non d'obstacles) ; picto 3 = Risque (d'accidents lié à la configuration des lieux). Cotation : 1-Facile ; 2-Assez facile ; 3-Peu difficile ; 4-Assez difficile ; 5-Difficile.



Abbaye aux Bois



3h30
12,8 km

Nichées dans la vallée boisée de la Bièvre, les communes d'Igny, de Bièvres et de Verrières-le-Buisson possèdent un environnement préservé et privilégié, dont une grande partie est en site classé depuis 2000. Elles sont traversées par la rivière « La Bièvre », qui se jetait autrefois dans la Seine à Paris, après un parcours de 35 km.

SITUATION

Igny, à 17 km au sud-ouest de Paris

PARKING

place F. Collet à 300 m par l'av. de la Division Leclerc N 48.75178 °, E 2.21519 °

TRANSPORT

RER C, ligne de Massy- Palaiseau à Versailles-Chantiers, sortie Avenue Jean-Jaurès



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Le Parc et la ferme Ratel
- La Bièvre et la Sygrie
- L'église Saint-Martin
- Le Musée de l'outil
- Le musée français de la Photographie
- Le Bois de Verrières



À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- Bièvres : la Maison Littéraire de Victor Hugo au Château des Roches
- Jouy-en-Josas : le Musée de la Toile de Jouy, le Musée Léon Blum, l'église Saint-Martin
- Saclay : les étangs de Saclay, l'observatoire ornithologique
- Verrières-le-Buisson : l'Arboretum Roger de Vilmorin, la tombe d'Honoré d'Estienne d'Orves



Code de balisage PR®
FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- X Mauvaise direction

© marques déposées

BALISAGE

jaune



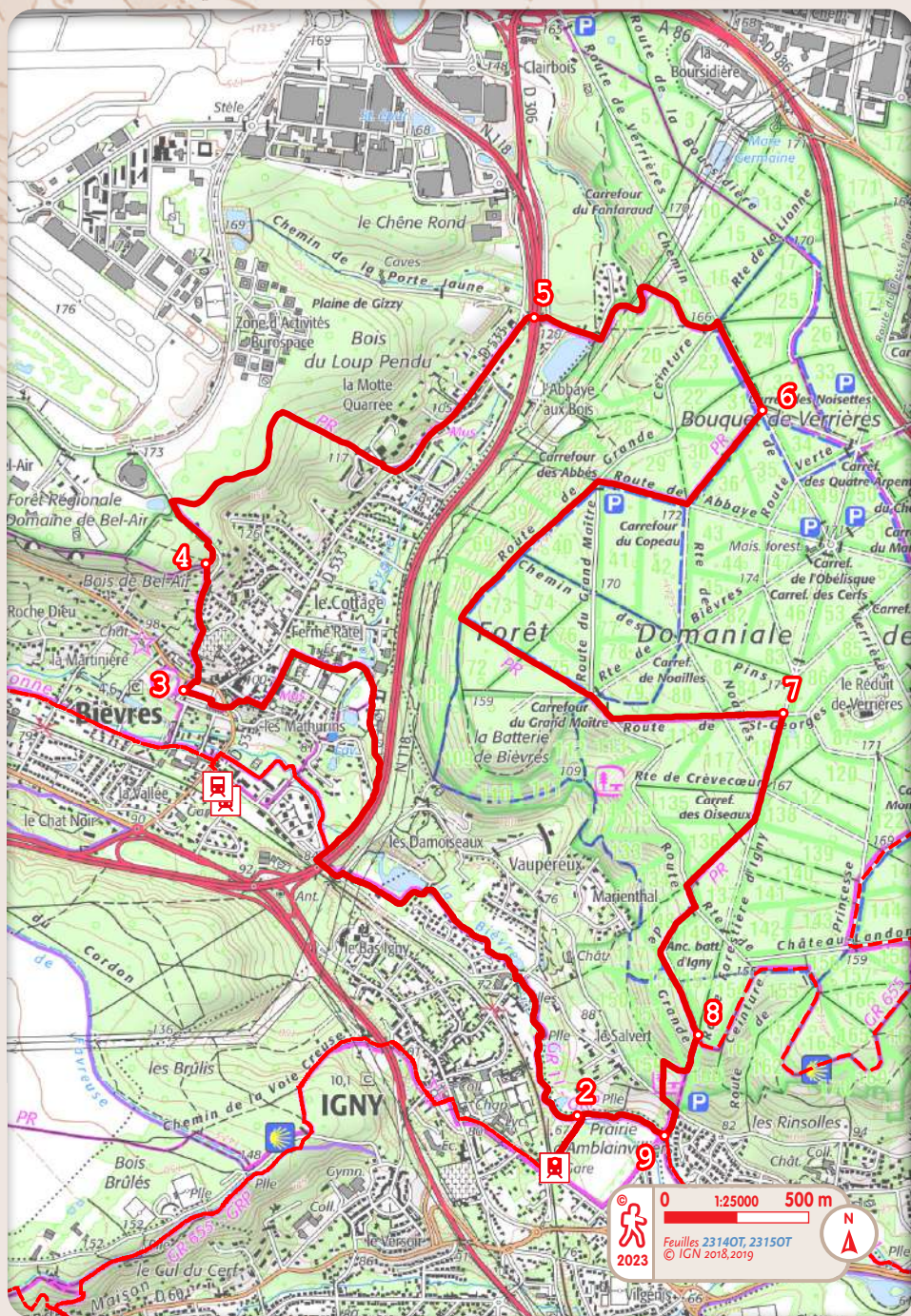
- Office de tourisme et des congrès de Versailles Grand Parc : 1 bis rue du Jeu de Paume, 78000 Versailles, 01 39 24 88 88, www.versailles-tourisme.com.
- Office de tourisme Destination Paris-Saclay : 85 av. Raymond Aron, 91300 Massy, 01 69 20 08 27, destination-paris-saclay.com.
- CDT de l'Essonne : 19 rue des Mazières, 91000 Évry, 01 64 97 36 91, www.tourisme-essonne.com.
- Maison de la Vallée de la Bièvre - Syndicat d'Initiative de Bièvres : 1 rue du Petit Bièvres, 91570 Bièvres, 01 69 85 33 93, www.bievres.fr/la-maison-de-la-vallee-de-la-bievre/.



Comité

- Comité départemental de la randonnée pédestre de l'Essonne : MDCS, boulevard Charles-de-Gaulle, 91540 Mennecey, www.rando91.com.

RFN604 - Le nom RandoFiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre. © FFRandonnée 2023. CDRP 91



- 1** Du panneau de départ, se diriger vers le chemin de terre qui descend vers la Bièvre.
- 2** Laisser à droite le pont en bois et prendre à gauche le chemin qui longe la Bièvre. Contourner le bassin des Damoiseaux par la gauche et passer sous l'autoroute. Juste après le pont, prendre à droite et longer le talus. Traverser la Bièvre sur un pont en bois et remonter jusqu'à la rue des Mathurins, que l'on laisse à gauche pour entrer dans le parc Ratel. Laisser sur la droite les courts de tennis et le Centre Culturel et monter devant une école. A la sortie du parc, prendre à gauche la rue des Ecoles. Face à l'église, tourner à droite et descendre à gauche le passage Marie-Claude Pierre. En face, traverser la rue du Petit-Bièvres puis l'esplanade de la Mairie jusqu'à la rue de la Terrasse.
- 3** La prendre, à droite en montée, traverser la rue et passer en face sous le porche. Gravier le chemin du Vieux-Cimetière. Poursuivre à gauche par le chemin de la Creuse-Voie sur 180 m, puis monter l'escalier à gauche.
- 4** En haut, tourner à droite, sortir du bois et retrouver le chemin de la Creuse-Voie. Le prendre à gauche sur 150 m, puis entrer à droite dans le bois du Loup-Pendu. Après 600 m, le sentier descend à droite pour rejoindre la rue de Paris. La suivre à gauche, passer devant le Musée de la Photographie et rejoindre une bretelle d'accès à la Nationale 118.
- 5** Passer sous la N118, continuer tout droit au-delà du bassin de la Sygrie. Monter à gauche, le chemin en lacets sous les lignes à haute tension jusqu'au carrefour du Chevreuil. Prendre à droite la route de Verrières jusqu'au carrefour des Noisettes.
- 6** Au carrefour, tourner à droite sur la route de Noailles jusqu'au carrefour du Copeau et prendre à droite la route de l'Abbaye. Au carrefour des Abbés, prendre la route à gauche (non bitumée) de la Grande-Ceinture en bordure de plateau sur 650 m, puis tourner à gauche. Au carrefour du Grand-Maître reprendre à droite la route de la Grande-Ceinture sur 100 m, puis obliquer à gauche sur la route de Saint-Georges jusqu'au carrefour des Trois-Mares.
- 7** Prendre à droite une large allée entre les mares. La suivre tout droit sur 800 m, jusqu'à une route goudronnée que l'on prend à droite sur 100 m. Prendre à gauche la route de la Grande Ceinture sur 500 m qui suit la bordure du plateau.
- 8** A la jonction avec le GR® 655 (balisage blanc/rouge), descendre à droite par un chemin en pente raide, traverser une route et continuer par le chemin du pont Monseigneur jusqu'à la Bièvre.
- 9** Suivre à droite et à contresens le chemin emprunté à l'aller jusqu'à la gare.
- 2** Monter le large chemin à gauche, pour rejoindre la gare.